



Observatoire Sanitaire
Médico-social et Social

ANALYSE FORMATION

Les entrants en formation dans les filières sociales

En Région Centre - Val de Loire



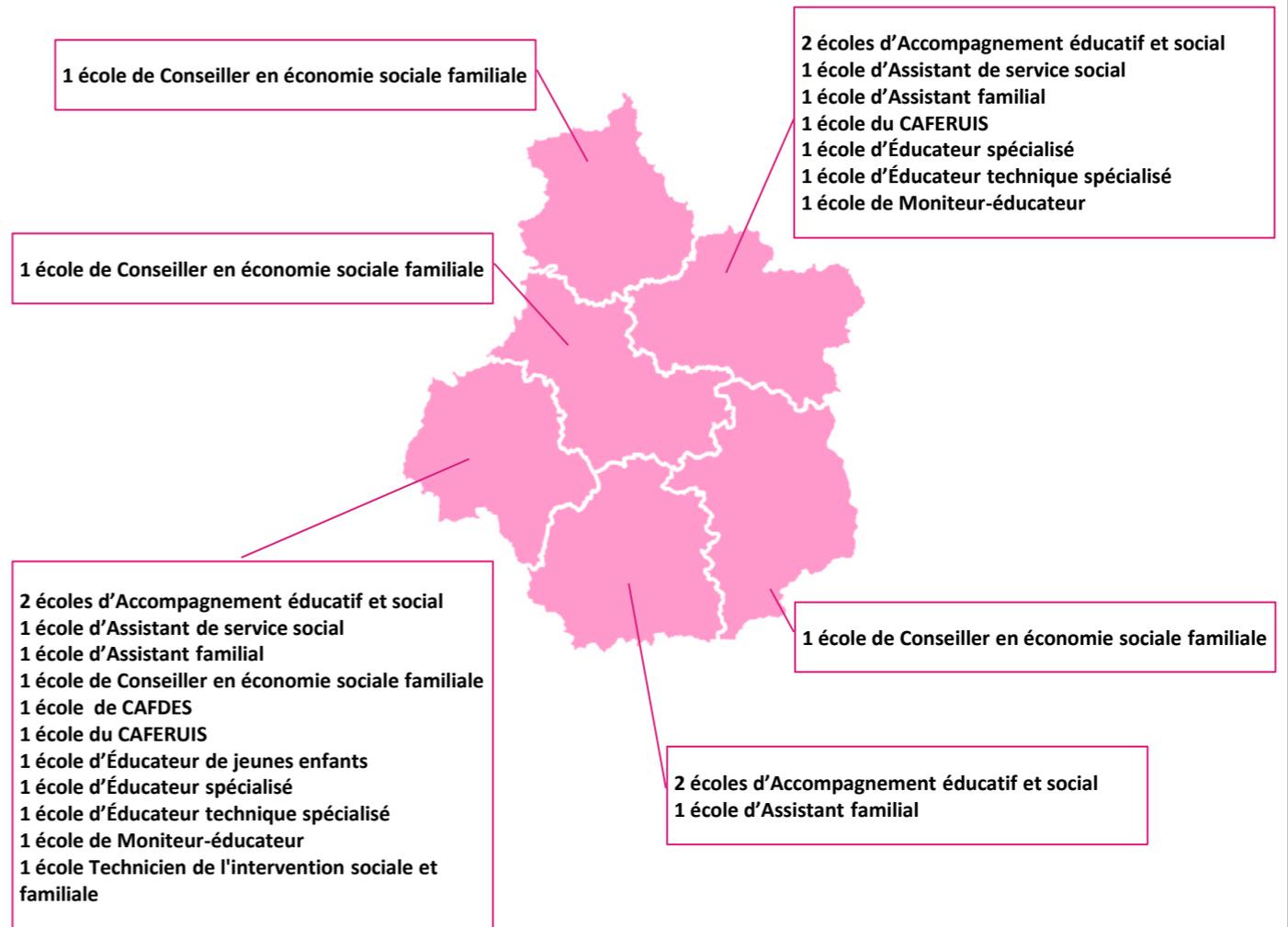
Afin de former les futurs professionnels du secteur social, techniciens du terrain et encadrants, la région Centre-Val de Loire dispose d'un appareil de formation concentré sur Tours et Olivet, avec un maillage plus territorialisé pour le cursus menant au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale.

En 2017, près de 1 020 apprenants ont intégré une des onze filières de travail social de la région, dont 63% qui suivent une formation d'accompagnant éducatif et social, de moniteur-éducateur ou d'éducateur spécialisé.

Mais qui sont ces nouveaux apprenants ? Quels sont leurs parcours avant d'intégrer la formation ? Certains cursus apparaissent-ils plus attractifs pour des personnes déjà en emploi ? Les apprenants originaires de la région sont-ils mobiles dans leur parcours de formation ?

C'est ainsi pour répondre à ces questionnements, qu'une analyse du profil des promotions inscrites dans un des cursus de formations sociales de la région au cours de l'année 2017 a été menée. Ce sont ces résultats que nous présenterons dans la suite du document.

Formations présentes dans l'étude



→ 1 020 apprenants inscrits en première année

Au cours de l'année 2017, près de **1 020 apprenants se sont engagés dans une formation sociale** ouverte en région Centre-Val de Loire.

En cohérence avec le maillage territorial des formations, **53% d'entre eux sont inscrits dans une école d'Indre-et-Loire et 37% dans une école du Loiret.**

Les formations de niveau 3 (anciennement niveau V), accessibles sans condition de diplôme, sont au nombre de deux : accompagnant éducatif et social et assistant familial. Ces formations **concentrent 35% des effectifs.**

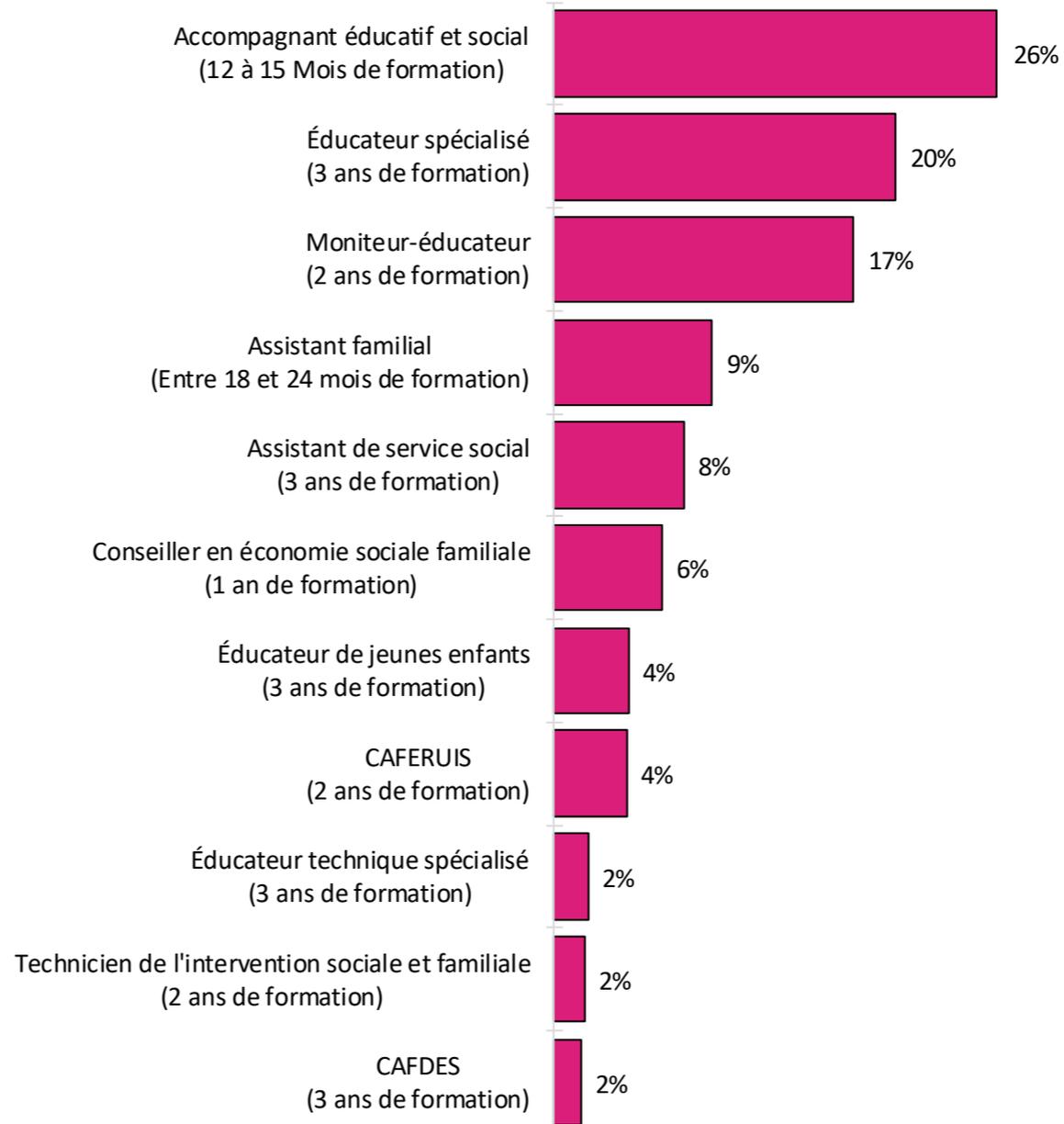
Contrairement aux formations paramédicales, les filières sociales proposent deux cursus de niveau 4 qui sont également accessibles sans condition de diplôme : les formations menant aux métiers de technicien de l'intervention sociale et familiale et de moniteur-éducateur, **qui comptabilisent 19% des apprenants inscrits en première année.**

En complément, **46% des apprenants sont donc inscrits dans une formation de niveau post bac.**

En région, l'offre de formation proposée permet de former un large panel de professionnels en travail social **avec des formations menant aux métiers de « premier niveau » jusqu'aux fonctions d'encadrant d'unité ou de directeur d'établissement** avec le CAFERUIS et le CAFDES.

La durée des formations varie entre 1 an (pour le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale) **et 3 ans** pour les filières éducatives et de direction (CAFDES).

Répartition des effectifs inscrits en première année par filière de formation



➔ Un niveau d'étude à l'entrée en formation en cohérence avec les prérequis, à l'exception des cursus de niveau 3 et 4

73% des apprenants ont déclaré avoir un niveau d'étude à l'entrée en formation équivalent ou supérieur au baccalauréat, (notons tout de même une large majorité de bacheliers).

De plus, près d'une personne sur trois s'était engagée dans une formation du supérieur. Pour les cursus CAFDES et Conseiller en ESF, cette caractéristique est en cohérence avec les filières de recrutement : les candidats pour la formation de directeur doivent a minima avoir un diplôme reconnu Bac+2 ; et s'agissant du cursus D.E CESF, il est accessible aux personnes déjà titulaires du BTS ESF, du DUT Carrières sociales et des autres diplômes d'Etat du secteur social (ASS/EJE/ES/ETS).

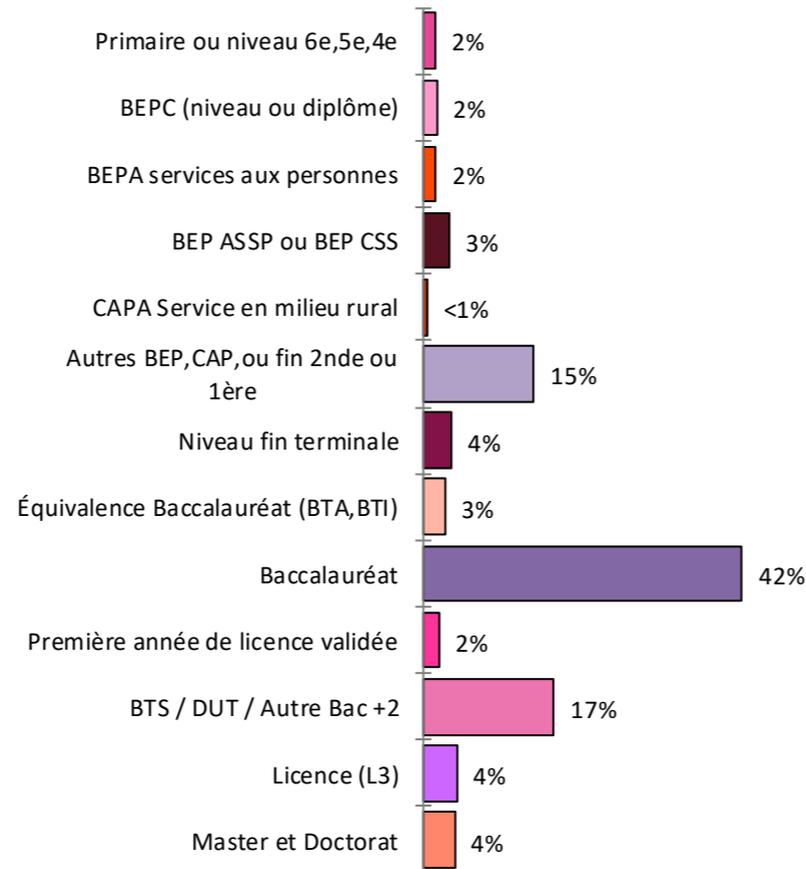
Dans la mesure où le poids des inscrits dans une formation post-bac s'élève à seulement 46%, **une partie des apprenants a donc intégré le cursus avec un niveau supérieur aux prérequis demandés.**

Ainsi, lorsque nous regardons plus en détail les formations de niveau 3 et 4 : 48% des étudiants accompagnants éducatifs et sociaux ont un niveau 4 et plus, 41% chez les assistants familiaux, 86% chez les moniteurs-éducateurs et 67% chez les techniciens de l'ISF. Précisions dès lors que les personnes sans qualification, qui ont tenté les concours d'entrée (hors formation d'assistant familial), ont pu se trouver en difficulté pour réussir les épreuves d'admission compte tenu d'une concurrence plus formée.

A noter également qu'une partie des apprenants éducateurs spécialisés, de jeunes enfants et assistants de service social n'a pas intégré la formation dans la continuité du lycée, un passage par une licence ou un BTS a précédé leur admission.

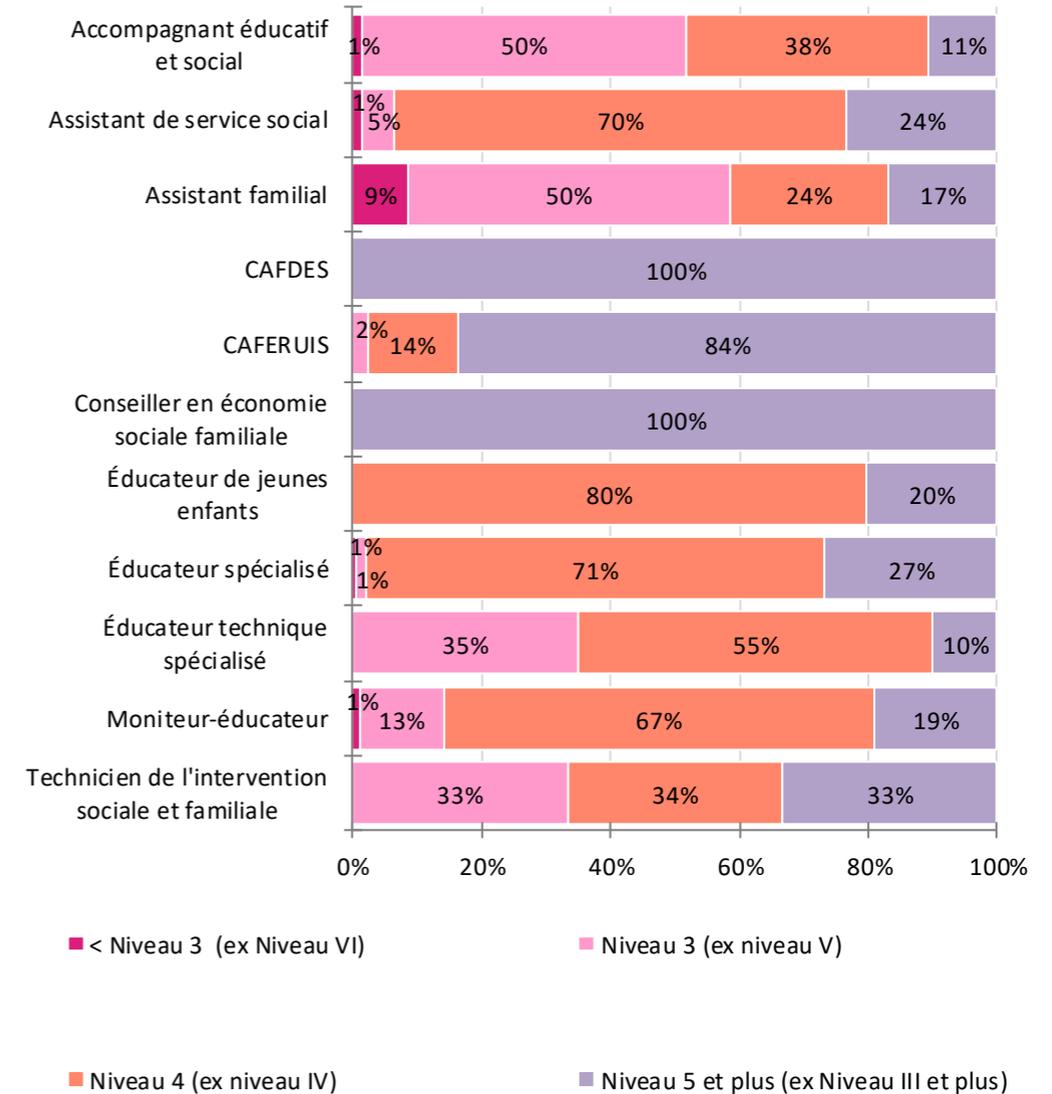
Niveau d'étude (ou diplôme le plus élevé) à l'entrée en formation

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Regroupement des niveaux d'étude à l'entrée en formation

Effectif inscrit en première année par filière



➔ Des bacheliers issus des filières économiques et sociales et technologiques « santé et social »

Parmi les effectifs détenteurs d'un baccalauréat, **la majorité a suivi un enseignement des filières générales (46%), avec une prédominance de la série « Economique et sociale », 19%** des effectifs bacheliers.

Les filières technologiques représentent 1/3 des effectifs, **principalement issus de la série « Sciences et technologies de la santé et du social » (16% des effectifs).**

Les filières professionnelles quant à elles concentrent 23% des bacheliers inscrits en première année, dont 13% avec une teinte « Services » (ASSP/SPVL/SAPAT).

Une des particularités de ces apprenants en travail social réside dans la **variété des profils de bacheliers au sein de chaque cursus.**

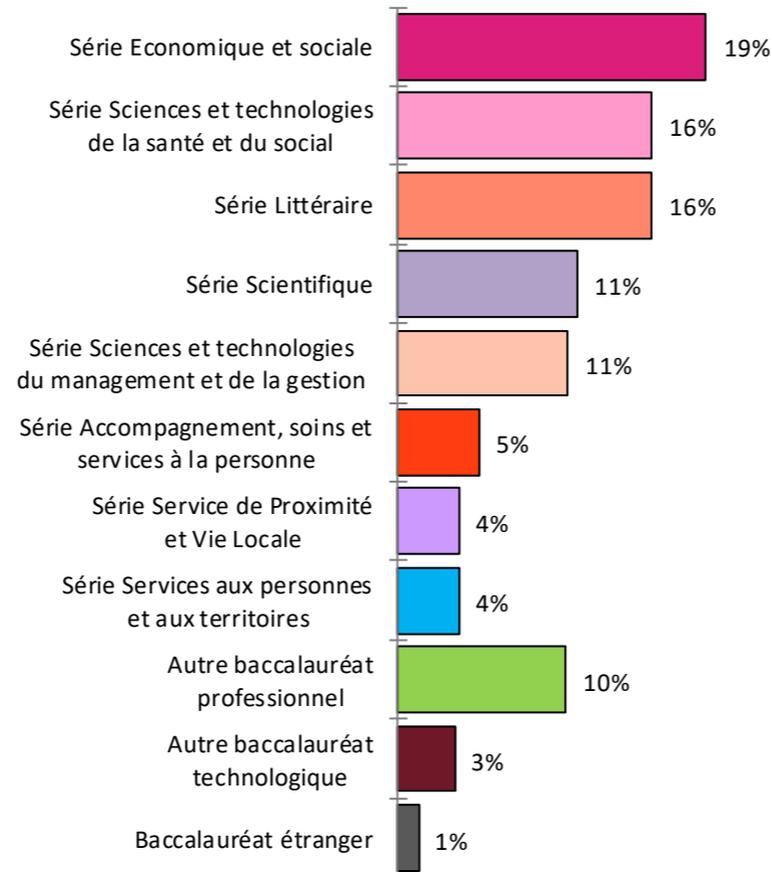
Autant dans le domaine paramédical, il existe une typologie bien marquée des séries de baccalauréats dans les profils (filières «Scientifique» et «Sciences et technologies de la santé et du social» pour la plupart), autant dans le social on retrouve une certaine diversité au sein des filières de formation.

Rappelons que ces formations sont soumises à des épreuves de sélection. Cela laisse à penser que pour exercer un métier de travailleur social, il n'y a pas de parcours de formation préalable « type » pour s'assurer une réussite aux épreuves d'admission.

Les critères attendus portent peut-être plus sur des aptitudes type « Soft skills » que des prérequis « techniques ». Les différentes expériences professionnelles, le bénévolat, (etc.) sont également prises en compte; ce qui permet à un large panel de personnes de construire leur projet professionnel dans le secteur social.

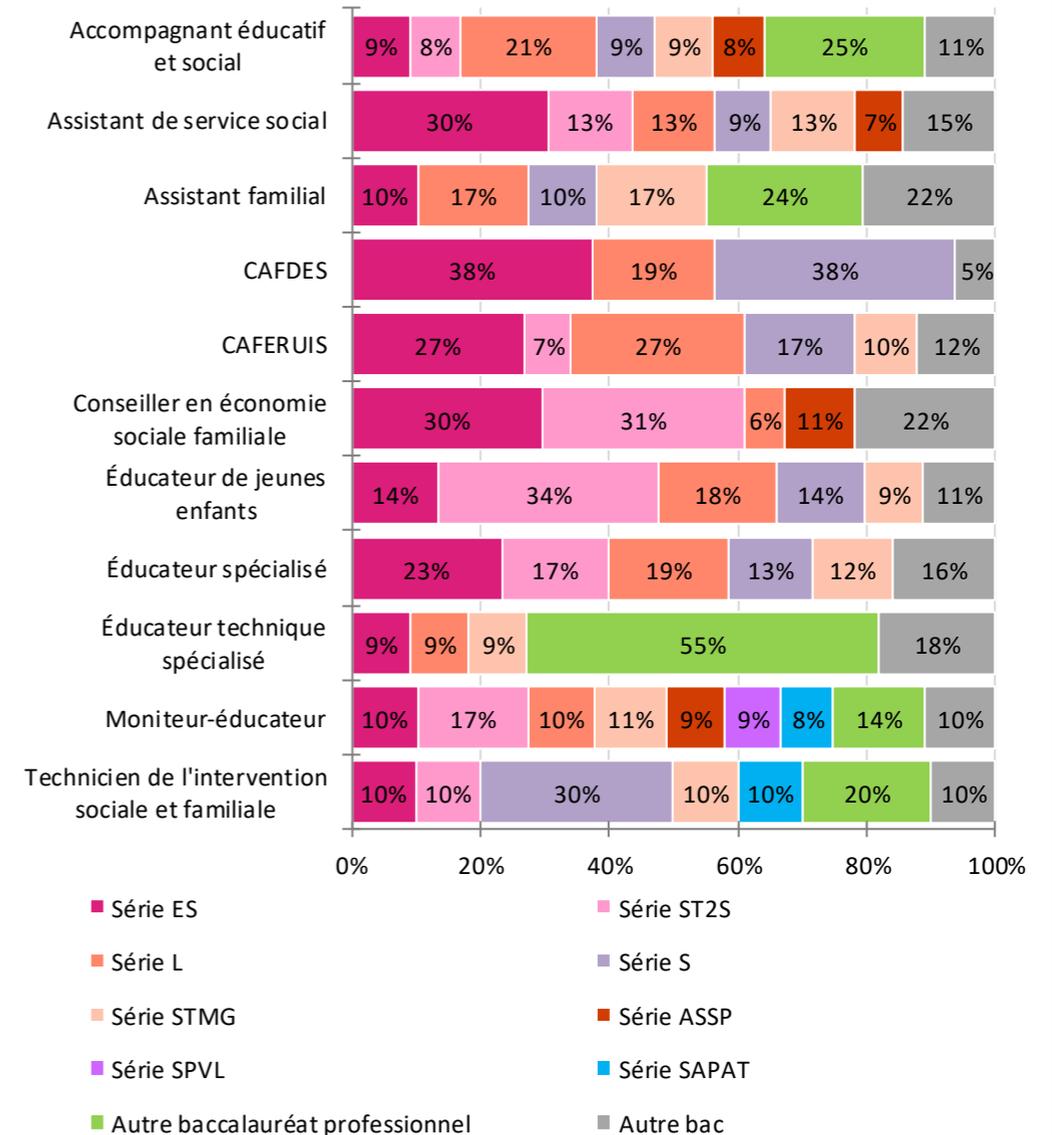
Série du baccalauréat

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Principales séries de baccalauréat

Effectif inscrit en première année par filière



→ Un parcours professionnel déjà acquis à l'entrée en formation...

Plus de la moitié des apprenants ont intégré une formation de travail social après avoir eu un parcours professionnel :

54% étaient en emploi avant leur entrée en formation, en grande majorité dans un établissement du secteur sanitaire et social (39%). Ce profil est particulièrement marqué dans 4 filières :

- CAFDES et CAFERUIS ; ces formations sont plutôt suivies par des personnes déjà en poste et qui souhaitent évoluer vers des fonctions managériales et d'encadrement au sein du secteur.

- Assistant familial ; Les assistants familiaux agréés par les conseils départementaux ont l'obligation de suivre la formation du diplôme d'Etat. Son obtention permet le renouvellement automatique de l'agrément, sans durée limitée.

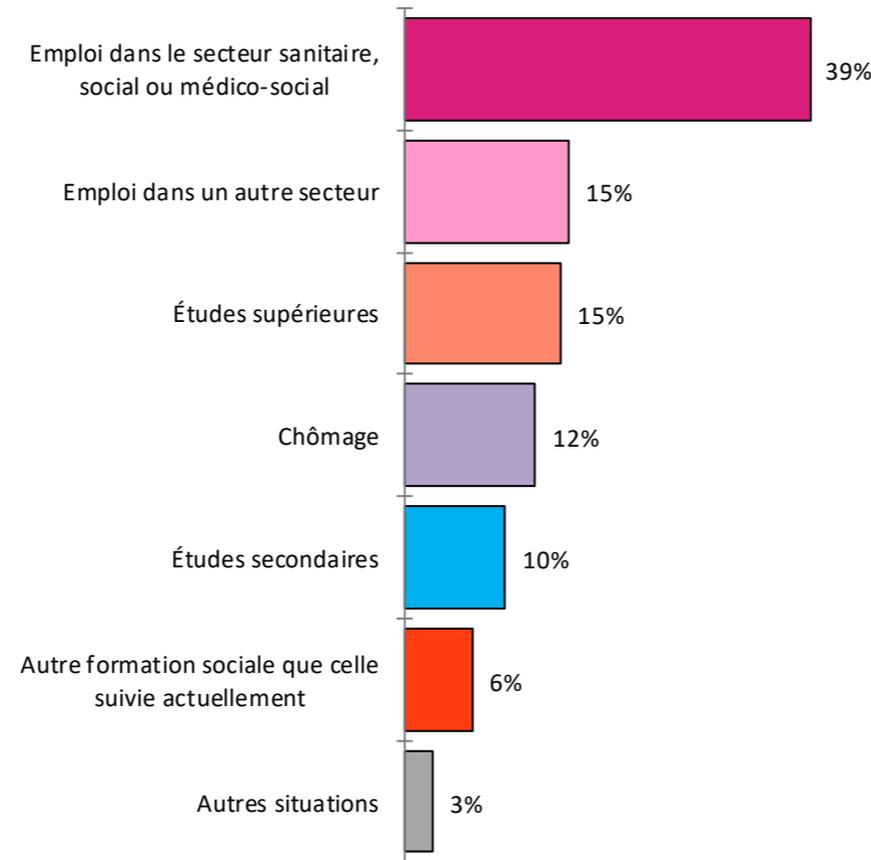
- Educateur technique spécialisé ; A quelques exceptions près, les professions du secteur social ne sont pas réglementées et peuvent donc être exercées par des salariés non titulaires du diplôme menant à ces professions. Par le biais de la formation continue via leurs employeurs, ces professionnels peuvent ainsi s'engager dans un parcours diplômant.

1/3 des effectifs suivaient une formation, dont 15% en études supérieures. Chez les apprenants conseillers en ESF, cet indicateur est nettement plus marqué en raison des modalités d'admission.

La part des personnes qui étaient sans emploi représente au global 12% des effectifs de première année. Elle est particulièrement prégnante chez les accompagnants éducatifs et sociaux (29%) et chez les techniciens de l'intervention sociale et familiale (39%).

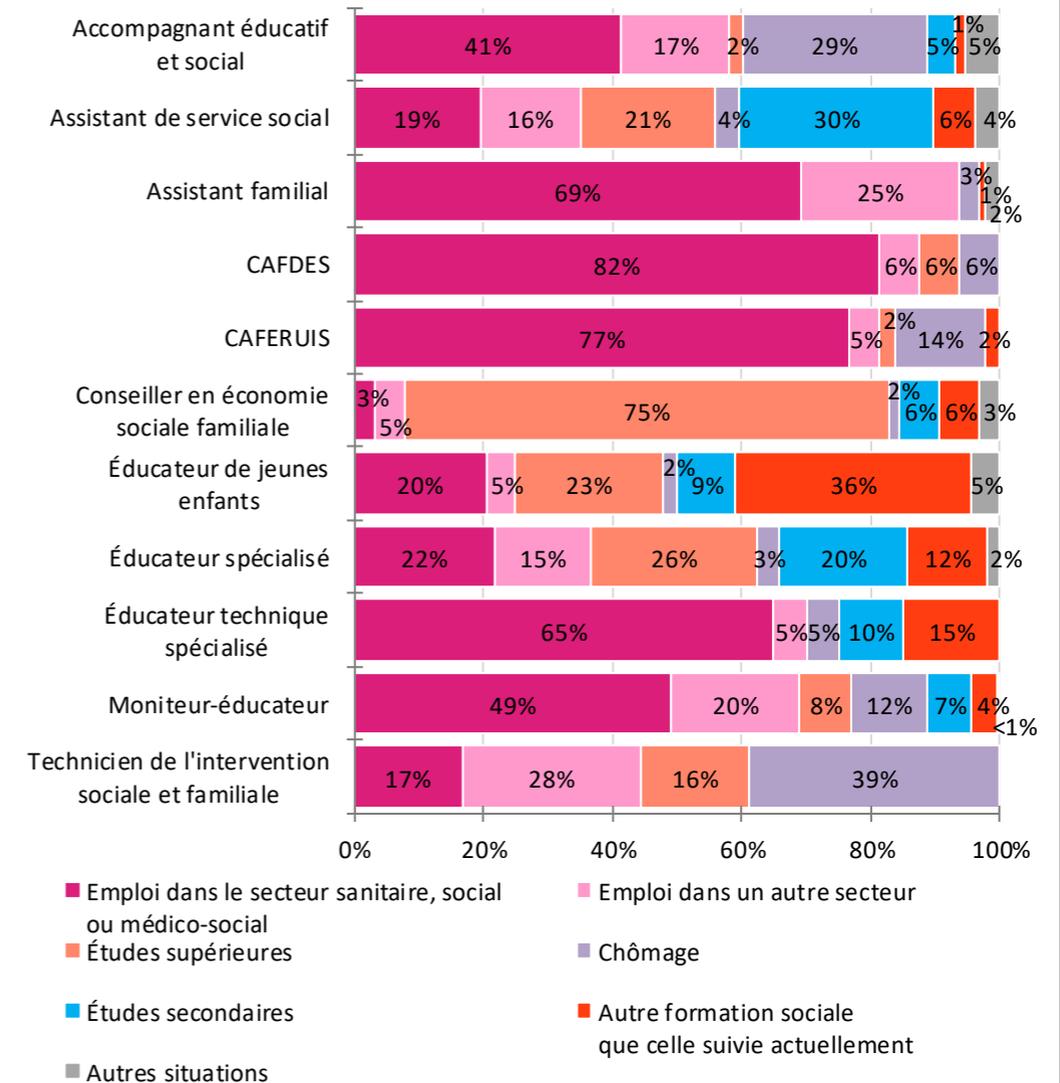
Situation avant l'entrée en formation

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Principales situations avant l'entrée en formation

Effectif inscrit en première année par filière



→ Des aides financières axées sur les dispositifs de Pôle emploi et les bourses du Conseil régional

Au titre de la formation initiale, le Conseil régional prend en charge le coût pédagogique des formations sociales et paramédicales. Cela concerne les places de formation à destination des personnes en poursuite d'étude (issues d'un cursus scolaire) et sous certaines conditions des demandeurs d'emploi.

En parallèle, dans le cadre des marchés de formation professionnelle, le Conseil régional finance également des places pour la formation d'accompagnant éducatif et social.

Pour les autres situations, la prise en charge financière se fait via les employeurs, les OPCA / OPCO ou par un financement individuel.

En sus de cela, les apprenants peuvent solliciter des aides financières, les dispositifs dépendant des modalités de financement des formations.

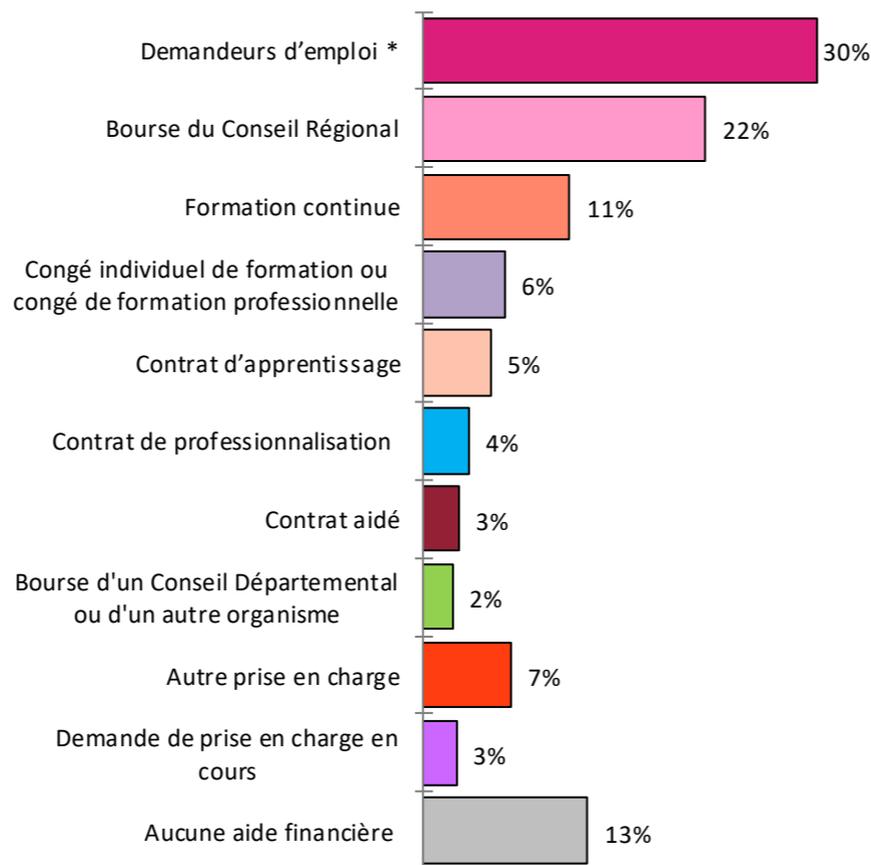
87% des effectifs inscrits en première année ont indiqué bénéficier d'au moins une aide financière (ou avec une demande en cours).

En cohérence avec le mode de financement des formations sociales, **les indemnités spécifiques allouées aux demandeurs d'emploi et le système de bourse du Conseil régional sont les principales aides sollicitées**, avec respectivement 30% et 22% de bénéficiaires au global.

Les allocations relevant de la formation continue, du CIF et CPF sont plus significatives chez les apprenants assistants familiaux, CAFDES, et CAFERUIS, filières sans aucun financement de places par le Conseil régional.

Aides financières pour suivre la formation

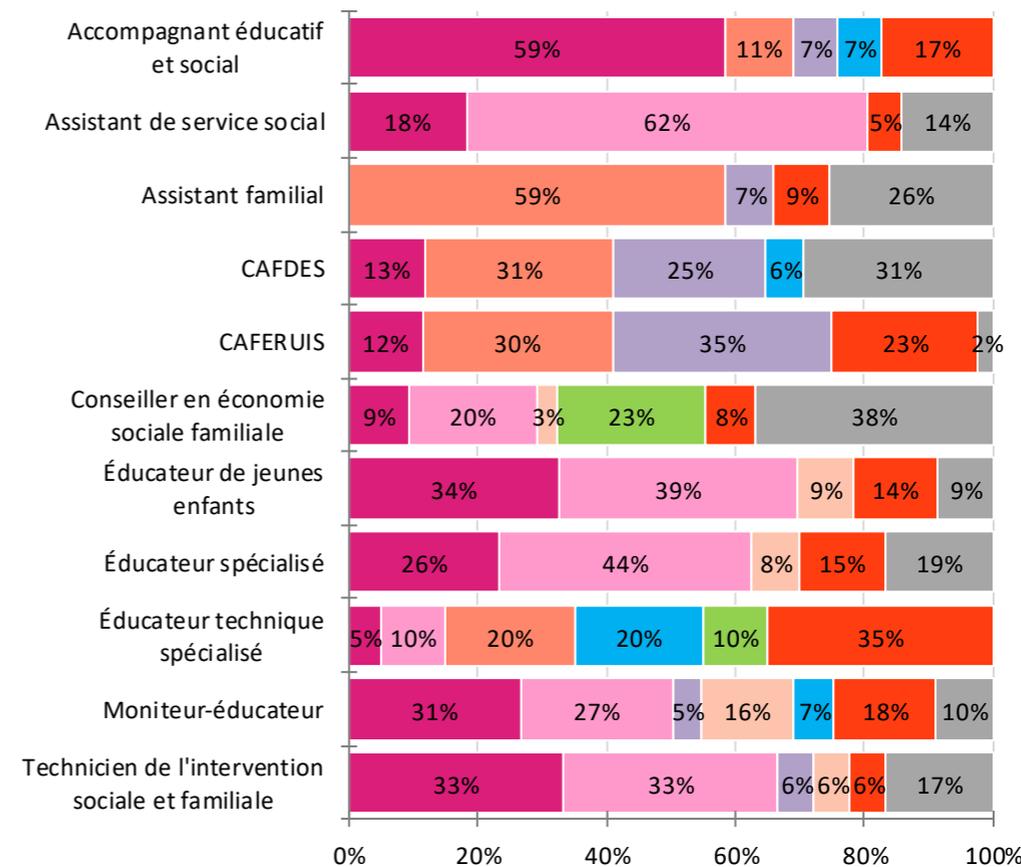
Effectif inscrit en première année toute filière confondue



* Demandeurs d'emploi qui bénéficient à ce titre d'une indemnité chômage, allocation de retour à l'emploi ou allocation formation.

Principales aides financières pour suivre la formation

Effectif inscrit en première année par filière



- Demandeurs d'emploi *
- Bourse du Conseil Régional
- Formation continue
- CIF / CFP
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Bourse d'un Conseil Départemental
- Autres situations
- Aucune aide financière

→ Des filières féminisées

Les filières de formation en travail social sont encore aujourd'hui teintées par la féminisation : **81% des effectifs inscrits en première année sont des femmes.**

Le cursus du CAFERUIS se démarque quelque peu de cette tendance avec une part plus élevée d'effectif masculin (40%).

Sur les 11 cursus étudiés ici, seuls les apprenants du CAFDES et de la filière d'éducateur technique spécialisé sont majoritairement des hommes (63% et 65% de leurs effectifs).

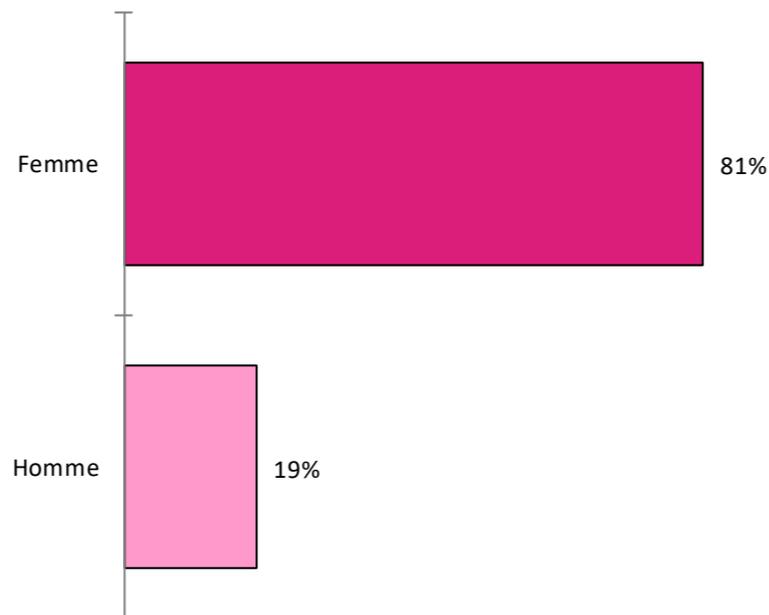
La surreprésentation féminine dans certaines filières s'explique probablement en partie par les parcours des apprenants. En effet, les sections alimentées par les séries de baccalauréat type « ST2S » sont des filières qui comptabilisent près de 90% de femmes. Dans une moins forte proportion mais néanmoins majoritaire, les séries « ES » et « L » sont également très féminisées.

A l'inverse, la part masculine progresse pour les formations qui ont des apprenants bacheliers scientifiques (caractérisé par une mixité des lycéens) ou titulaires d'un baccalauréat professionnel (en dehors des séries liées aux métiers des services).

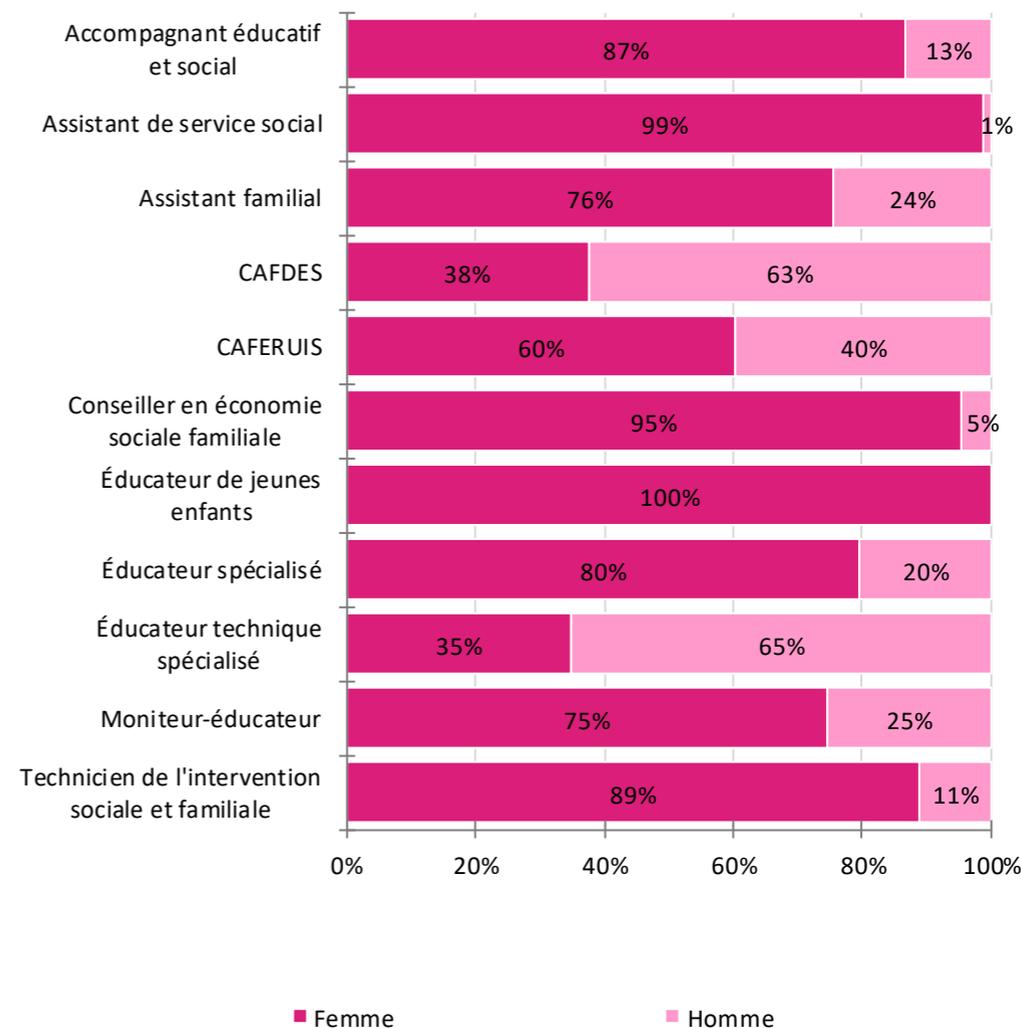
Un autre élément est également à prendre en compte : 39% des premières années travaillaient dans le secteur de la santé, du médico-social et du social avant d'intégrer la formation, un secteur particulièrement féminisé avec 81% de femmes (pour 50% en moyenne tous secteurs confondus).

Genre

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Effectif inscrit en première année par filière



→ Une moyenne d'âge de 30 ans

Avec 29,9 ans de moyenne d'âge, les apprenants inscrits dans les filières de travail social sont plus âgés que leurs homologues paramédicaux (25,7 ans en moyenne).

Cet indicateur global est à corréliser avec le profil des apprenants qui ont, pour plus de la moitié des effectifs, intégré la formation après un parcours professionnel préalable.

47% des effectifs inscrits en première année sont âgés de moins de 25 ans, dont 13% seulement ont moins de vingt ans.

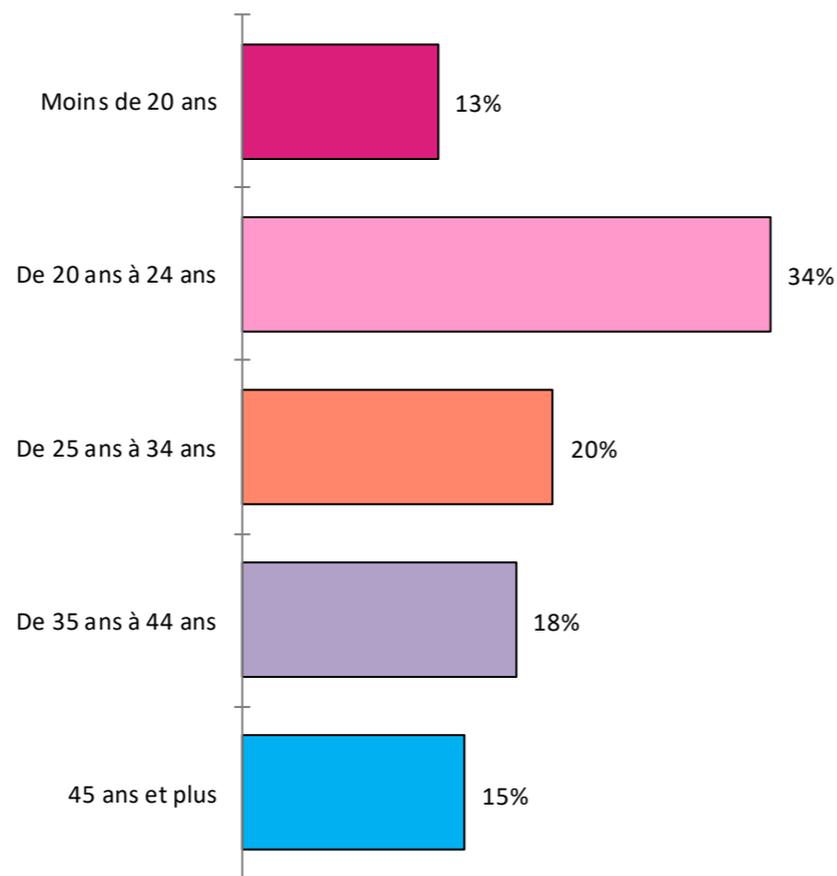
Ces effectifs jeunes suivent majoritairement une formation d'assistant de service social, de conseiller en ESF, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé et de moniteur-éducateur. Ils ont intégré leur cursus dans la continuité d'un parcours de formation initiale (secondaire, études supérieures), sauf pour les apprenants moniteurs-éducateurs. Ces derniers présentent plutôt un profil de personnes ayant déjà une expérience en tant que salarié dans le secteur social ou médico-social.

Les effectifs âgés de 45 ans et plus sont majoritaires dans deux cursus : assistant familial (54% des effectifs) et CAFERUIS (51%). **Notons que ces arrivées dites « tardives » dans l'emploi peuvent illustrer des parcours d'évolution professionnelle**, ces apprenants étant issus du secteur.

Pour des opérateurs de terrain parfois usés dans leur pratique auprès de publics, accéder à des fonctions d'encadrement via le CAFERUIS peut permettre de rester dans un secteur auquel ils sont attachés, tout en ayant une autre forme d'implication vis-à-vis des publics habituellement pris en charge par les travailleurs sociaux.

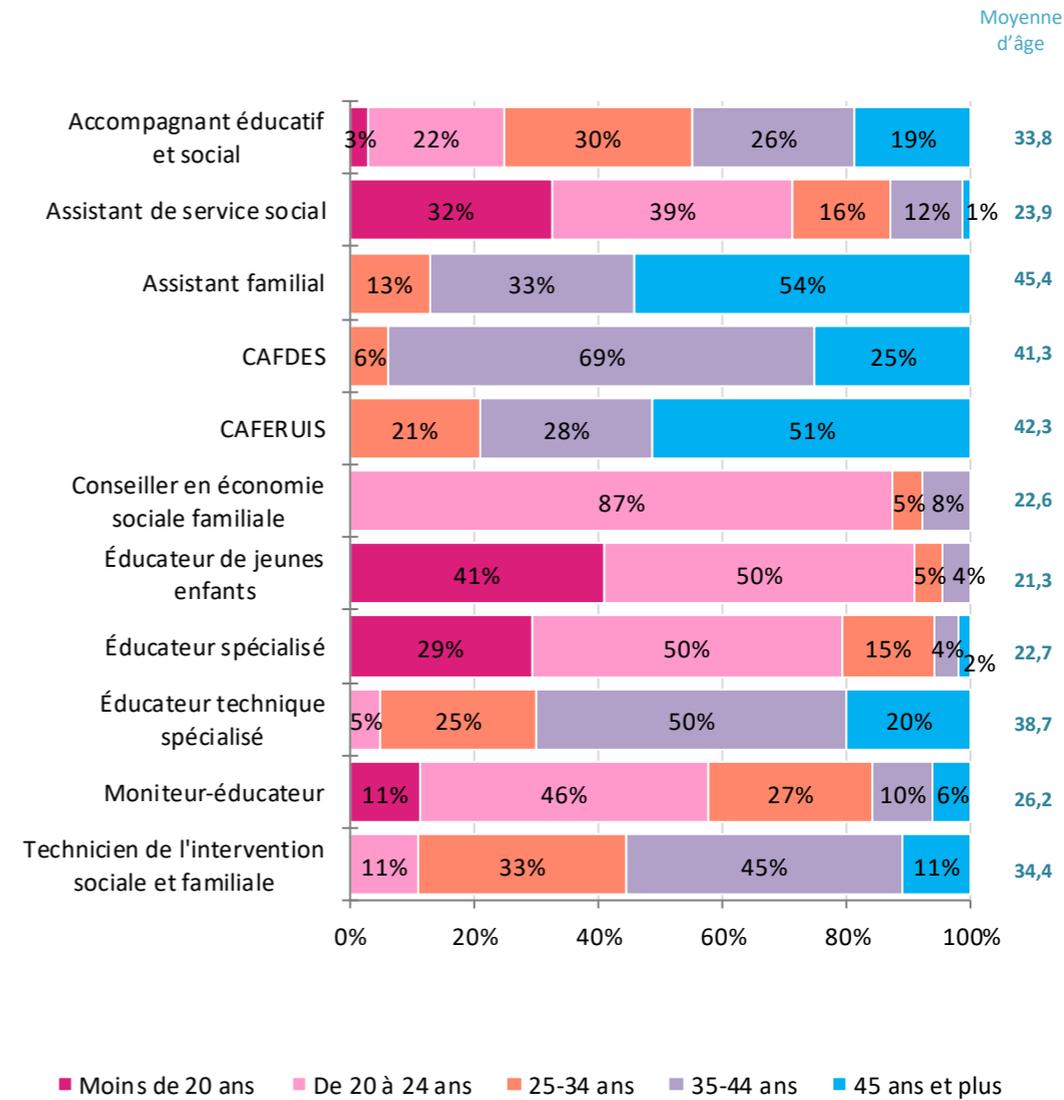
Age

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Moyenne d'âge : 29,9 ans

Effectif inscrit en première année par filière



➔ 74% des effectifs sont originaires de la région

Les promotions qui ont intégré une des 11 filières en travail social **sont composées à 74% d'effectif originaire de la région**. A titre comparatif, dans les filières paramédicales, ce taux s'élève à 65%.

Ce sont les écoles situées en Eure-et-Loir et Indre-et-Loire qui concentrent la part la plus élevée d'effectifs habitant en dehors de la région : 29% et 33% respectivement de leurs apprenants inscrits en première année. Dans les 4 autres départements, cet indicateur ne dépasse pas les 10%.

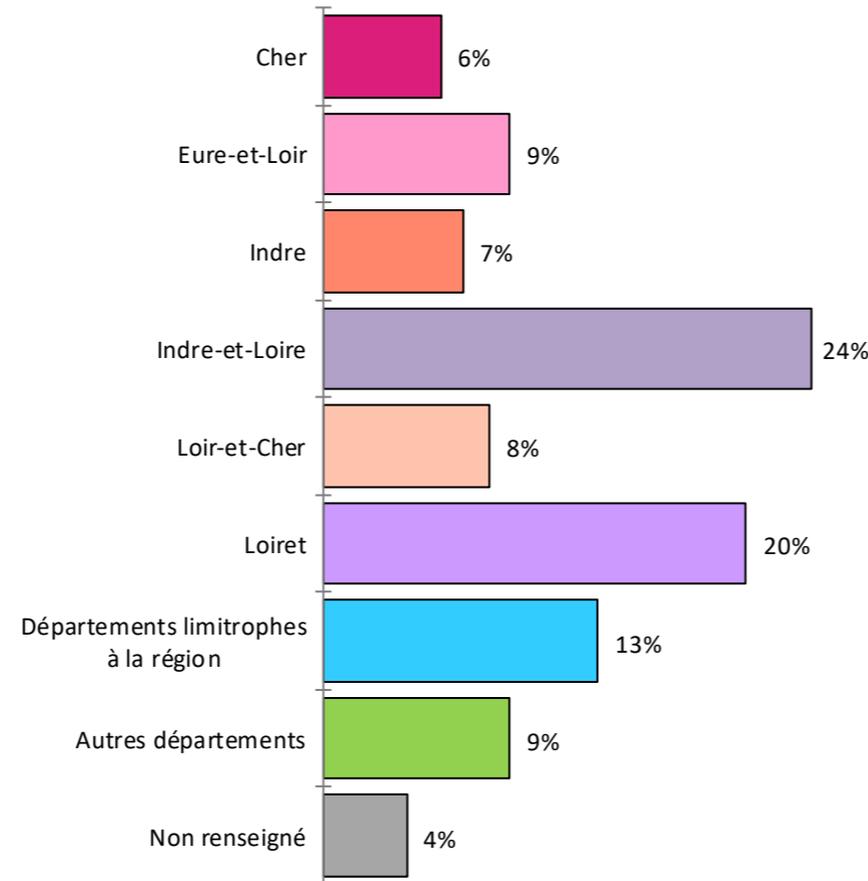
Une seule filière présente une majorité de personnes non natifs de la région parmi ses effectifs : celle d'éducateur de jeunes enfants. Outre l'implantation de l'école en Indre-et-Loire qui est un département attractif pour les «frontaliers», le calibrage de l'offre de formation nationale est aussi à considérer : une cinquantaine d'établissements proposent cette formation (pour près de 80 pour le cursus d'éducateur spécialisé), ce qui peut inciter à la mobilité géographique des postulants.

Apparaît dès lors un enjeu fort pour le territoire régional, à savoir la capacité à être suffisamment attractif pour qu'à la fin de leur cycle de formation, ces futurs professionnels s'y installent pour rester travailler.

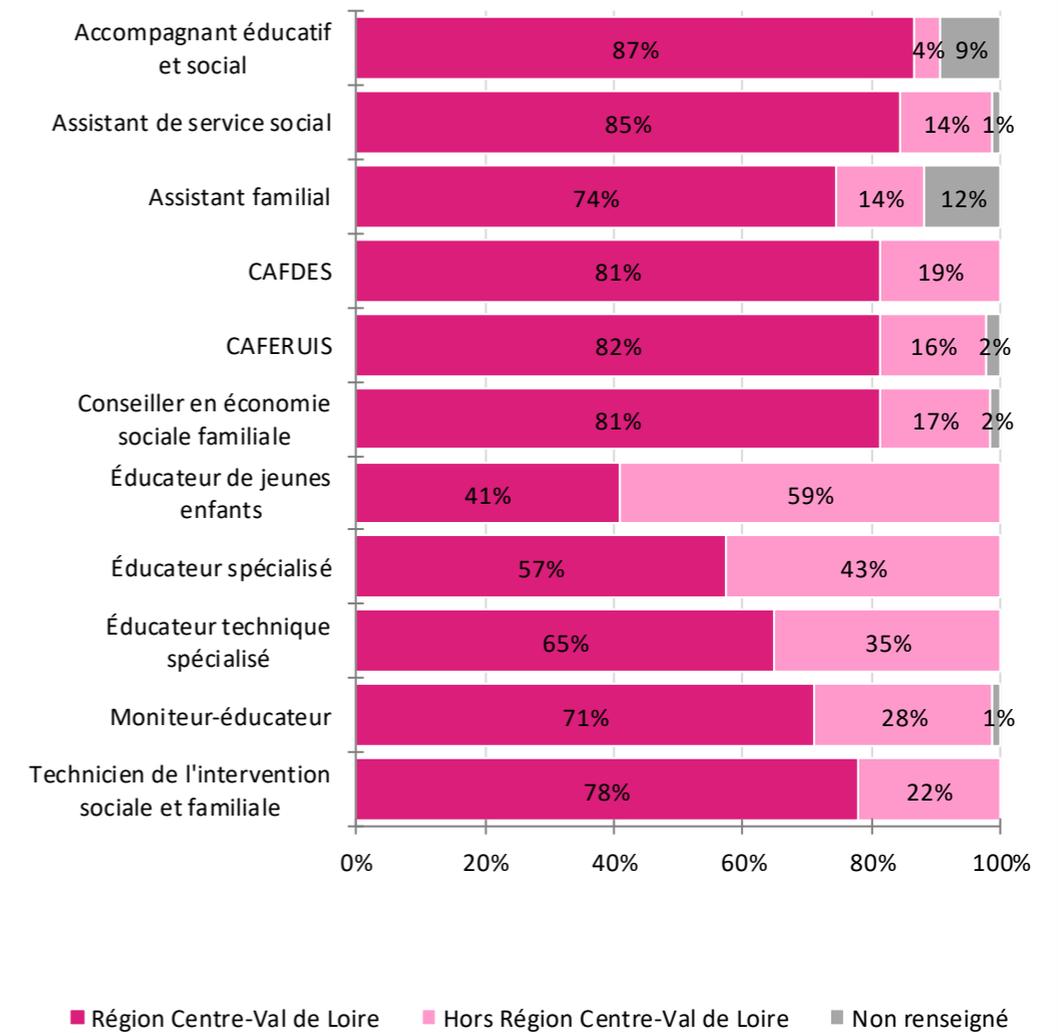
Si on s'intéresse à la mobilité des apprenants originaires de la région Centre-Val de Loire, du fait de la concentration des formations dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, il apparaît que les effectifs originaires de ces deux territoires y restent pour se former. Et les personnes originaires d'Eure-et-Loir, du Cher et du Loir-et-Cher se déplacent massivement pour venir s'y former. Seuls les étudiants habitant l'Indre se démarquent en restant en grande majorité sur leur territoire.

Origine géographique

Effectif inscrit en première année toute filière confondue



Effectif inscrit en première année par filière



➔ Présentation des enquêtes « Ecole » de la DREES – Extrait du site <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>

Objectifs de l'enquête

L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales est réalisée annuellement depuis 1983. Elle a pour objectifs de dénombrer et d'identifier les établissements de formation aux professions du social, et de recueillir des informations sur le nombre et les caractéristiques des étudiants ou élèves en formation (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.). Elle permet aussi de mettre à jour le fichier Finess, qui recense l'inventaire des équipements dans le domaine sanitaire et social, et d'établir la statistique des diplômes délivrés chaque année. L'analyse des flux d'entrée dans ces formations constitue également un thème majeur de cette enquête.

Les résultats de ces enquêtes servent à analyser la démographie des professions du social, tant au niveau national que régional. Ils sont aussi utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle des bourses) ou pour le suivi de mesures plus ponctuelles. Ils permettent enfin au ministère de l'Éducation nationale de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés, pour calculer le taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers.

L'enquête a fait l'objet d'un important travail de refonte en 2005. Dès cette date, deux types d'informations sont collectées : des données individuelles, recueillies auprès de chacun des étudiants, et des données agrégées par formation, fournies par les établissements.

À partir de 2018 les données individuelles seront collectées tous les 4 ans (prochaine collecte prévue en 2021), les données agrégées par formation continueront à être collectées chaque année.

Depuis 2008 cette enquête est harmonisée avec l'enquête annuelle sur la formation aux professions de santé.

Champ de l'enquête

L'enquête recouvre l'ensemble des établissements de formation aux professions sociales en fonctionnement à la rentrée de l'année de l'enquête, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM).

Formations

L'enquête porte sur les formations préparant aux treize diplômes du travail social listés dans les articles D451-11 à D451-104 du Code de l'action sociale et des familles : accompagnant éducatif et social (ainsi que les anciens diplômés d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique), assistant familial, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, conseiller en économie sociale familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), diplôme d'ingénierie sociale (DEIS) et certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES). L'enquête ne couvre pas le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation.

Protocole de la collecte

La DREES pilote l'enquête écoles au niveau national et les services statistiques des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) assurent le suivi de la collecte (réponses aux questions des établissements, relances des établissements n'ayant pas répondu, contrôles des réponses).

La liste des écoles à enquêter est établie à partir du répertoire Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux). Il est mis à jour avant le lancement de l'enquête par les DRJSCS.

La saisie informatique des questionnaires est assurée par les établissements de formation eux-mêmes, sur un site internet dédié. Elle s'achève au mois de mars de l'année n+1.



GIP ALFA

CENTRE-VAL DE LOIRE

GIP Alfa Centre-Val de Loire – Pôle ORFE
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40 ✉ : j.caillet@alfacentre.org

